



Demande d'augmentation de pension alimentaire comment se défendre

Par **elphy02**, le **19/08/2014** à **22:40**

Bonjour,

Je suis père de 2 enfants avec 2 mères différentes (1 garçon et une fille). Je viens de divorcer de la mère de ma fille et je suis donc célibataire et je vis seul avec 2 pensions alimentaires à donner.

La mère de mon fils vient de saisir le juge des affaires familiales pour faire augmenter la pension alimentaire de mon fils car elle croit que je suis en concubinage avec ma nouvelle petite amie ce qui est faux.

J'ai reçu la convocation du juge et je voulais justement faire baisser la pension puisqu'elle avait été fixée quand j'étais marié et donc bien en couple. A l'heure actuelle, je suis divorcé et je vis seul.

Mes questions sont les suivantes : quels documents je dois fournir et à qui ?? pour me défendre et faire baisser la pension au lieu qu'elle la fasse augmenter?

Est ce que je dois lui envoyer mes justificatifs avant l'audience? si oui par lettre?

Dois je les fournir aux juges avant l'audience ou pendant?